

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

Pour toute information complémentaire, et pour inscrire votre enfant, n'hésitez pas à contacter la responsable:

Thérèse Scali,
docteur en psychologie, psychologue
et conductrice des groupes de parole.

Therese.Scali@ulg.ac.be



CLINIQUE SYSTÉMIQUE

« Mes parents se séparent...
Et moi ? »

CPLU

Boulevard du Rectorat, 3
4000 Liège
Bâtiment B33 Parking 16
Secretariat CPLU
Tél : 04 366 92 96
Fax : 04 366 28 08
Mail : cplu@ulg.ac.be

GROUPE DE PAROLE
AUTOUR DE LA SÉPARATION
DES PARENTS

Heures d'ouverture du secrétariat :
8h30-12h30 et 13h30-16h30

T. SCALI

Groupe de parole autour de la séparation des parents

Les enfants disent : « Mes parents se séparent... »

T. SCALI

OBJECTIFS DES RENCONTRES

Dans un cadre sécurisant et accueillant, les enfants sont amenés à aborder le thème de la séparation de manière créative, à travers des activités ludiques, des réflexions personnelles et un questionnement collectif. Les rencontres sont conduites par une psychologue formée à la conduction de groupes de parole.

Voici quelques-uns des nombreux objectifs du groupe :

- Permettre à l'enfant de parler ouvertement de cet événement et d'échanger son vécu avec des pairs.
- Permettre à l'enfant de trouver un espace pour apprendre à identifier ses propres sensations et à exprimer ses émotions.
- Appréhender les différents changements liés à la séparation, qu'ils soient positifs ou négatifs.
- Identifier les ressources de chacun.
- Clarifier bon nombre de notions liées à la séparation et au divorce.
- Partager de bons moments avec d'autres enfants et apprendre de leurs expériences.



GROUPE DE PAROLE AUTOUR DE LA SÉPARATION ET DU DIVORCE

Après une séparation ou un divorce, il est fréquent que les enfants montrent des changements émotionnels et comportementaux. Il peut arriver qu'ils se montrent confus, tristes ou angoissés, qu'ils aient des difficultés de concentration à l'école ou à la maison, ou encore qu'ils se sentent responsables de la séparation de leurs parents.

La recherche montre que la participation à un groupe de parole aide les enfants à se sentir mieux, à élaborer psychologiquement les difficultés, à vivre mieux les transitions, et augmente l'estime de soi ainsi que les capacités d'adaptabilité.

Inscrire votre enfant au groupe, c'est lui donner l'occasion de vivre une expérience avec un groupe de pairs qui ont également vécu cet événement familial, et d'être accompagné dans son cheminement.

À QUI S'ADRESSE LE GROUPE ?

Aux enfants de 6 à 12 ans dont les parents sont séparés ou divorcés, peu importe à combien de temps remonte la séparation.

STRUCTURE DES RENCONTRES

Quatre séances, selon un horaire à convenir.

Le groupe est formé de 6 enfants maximum. Lors de la dernière séance, tous les parents sont invités à participer.

TARIF

La participation au groupe de parole est gratuite.

PLAN D'ACCES

Université de Liège,
Quartier Agora, Place des Orateurs, 4000 Liège.
Suivre CPLU, parking 16.

GPS : N 50.58590 - E 5.57049

www.ulg.ac.be/acces/plans/

« - C'était sympa de pouvoir dire ce qu'on ressent... à la place de garder ce qu'on ressent pour soi.

- Oui ! Et pouvoir dire des choses qu'on essayait de pas dire depuis beaucoup de temps ! »